



**Procès-verbal de l'assemblée générale publique
du jeudi 26 mai 2005, au Casino de Morges**

Président :	M. Philippe Thuner
Membres présents :	55 + 10 accompagnants
Les 10 sections sont représentées :	22 délégués
Membres excusés :	40
Convocations envoyées :	205
Invités présents :	91
Invités excusés :	183
Invitations envoyées :	665
Procès-verbal :	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- Ouverture et salutations** par M. Philippe Thuner, Président cantonal
- Souhait de bienvenue** par M. Franz-H. Gilliéron, Vice-président de la Société des Hôteliers de la Côte
- Rapport du Président cantonal** sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des délégués
- Allocutions :**
M. Eric Voruz, Syndic de Morges
Mme Christiane Jaquet-Berger, Présidente du Grand Conseil (???)
Mme Jacqueline Maurer, Conseillère d'Etat,
Cheffe du Département de l'économie
- Conférence de Mme Anne Cornu, Avocate spécialisée en droit européen, Cheffe adjointe de la section du droit communautaire, sur le thème « les accords de Schengen».**

1. Ouverture de salutations par M. Philippe Thuner, Président cantonal

Il est 10h45 lorsque le **Président** ouvre l'assemblée générale publique convoquée à Morges. Il remercie toutes les personnes qui nous font l'amitié s'être déplacées et souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue.

Le **Président** salue nommément quelques personnalités présentes (liste à disposition au secrétariat), mais regrette de ne pouvoir citer tout le monde. Pour laisser un maximum de temps aux intervenants, il propose aux participants de se référer à la liste des participants mise à disposition dans la salle. Plus de 180 personnes se sont excusées de ne pouvoir participer à notre assemblée, alors le Président renonce à citer des noms.

Avant de poursuivre, le Président demande à l'assemblée d'observer quelques instants de silence à la mémoire de deux personnalités qui ont beaucoup apporté à l'hôtellerie de notre canton :

M. Roger de Gunten, ancien vice-président d'Hôtellerie Vaudoise et membre d'honneur,

M. Jean Chevallaz, ancien directeur de l'EHL, membre d'honneur d'Hôtellerie Vaudoise.

Le **Président** invite ensuite le vice-président de la Société des hôteliers de la Côte à prendre la parole pour les souhaits de bienvenue de la section.

2. Souhaits de bienvenue par M. Franz-Henri Gilliéron, Vice-président de la Société des hôteliers de la Côte

« Le plus grand et le plus beau théâtre de la vie, C'est l'hôtellerie...
On n'y remet ni Molière , ni Palme ni César
Mais des Q, plus précisément des labels Q...

SOYEZ LES BIENVENUS à MORGES

A l'AG 2005 de l'ACVH, Rebaptisée « marketingement » parlant : Hôtellerie Vaudoise.

Côté Cour :

C'est la guerre des Etoiles, la lutte des taux AF, la guéguerre des prix, le mur des lamentations.
On peut y ajouter...la paix des ménages...

Côté jardin : La bataille du 0,5 ! Un verre ! un seul ! Le harcèlement du contrôle ! La pique du bleu...de méthylène ? Peut-être ? du verre à moitié vide ou à moitié plein

De la zone du cigare, de la cigarette ou de l'abstinent, de la Gauche ou de la Droite, et même le Centre s'y met, Sir Joseph, Deiss donc, veut et peut sans licence !!

Les sociétés des Hôteliers de Morges et Nyon, presque en précurseurs, se sont unies. A quand donc une vraie Côte lémanique ? A quand donc, un seul, vrai office du tourisme sur la Côte ?

LE BONHEUR EST PRES DE CHEZ VOUS ...

Dans toutes les gammes de prix, de Nyon à Morges, de Lausanne à Lavey ou de Villars à Concise, les hôteliers de ce Pays proposent à leurs clients (devenus souvent des amis...vous en êtes sûrement) des services et des produits de grande classe.

Tordons donc le cou à ces clichés ou cette rengaine du mauvais accueil dans les hôtels, de la cherté de la Suisse, de l'Euro ou de Schengen. Les portes de nos établissements sont grandes ouvertes, les surprises sont nombreuses... Vous ne le croyez pas ? Testez, essayez...je vous l'ai dit : Le bonheur est près de chez vous...Plus précisément chez NOUS....Bienvenue donc sur la Côte lémanique »

Le Président remercie **M. Gilliéron**, pour son légendaire humour, et le prie de remercier également son Comité d'organisation, pour l'excellente préparation de cette journée.

3. Information sur l'assemblée interne des délégués

Le Président résume l'assemblée interne et fait le bilan de ses quatre années de présidence et sur les tâches importantes qui doivent être encore réalisées (cf pv AG interne).

Situation financière : Cette année, les comptes laissent apparaître un excédent de dépenses de fr. 76'701.73, qui se justifie par les investissements importants de l'association en faveur de la formation professionnelle, de la promotion des hôtels vaudois et de la conservation du patrimoine touristique.

Au chapitre démission, nous avons enregistré celle de **Karlheinz Lukey**, Vice-président et trésorier, qui a décidé de prendre sa retraite. Il n'a malheureusement pas pu être présent, retenu par des problèmes de santé.

Pour les nominations, **Bernard Tschopp**, directeur de l'Eden Palace au Lac, à Montreux, reprendra le dicastère des finances au sein du Codir, à la place de K. Lukey. Le mandat du Président, **Philippe Thuner**, a été renouvelé pour une durée de 4 ans jusqu'en 2009.

En 2005, les vérificateurs des comptes sont **Dominique Delasoie**, Hôtel Bel-Air, à Leysin et **Josiane Mauron-Blanchard**, Hôtel du Lac à Yverdon-les-Bains. Deux vérificateurs des comptes suppléants ont été nommés : **Oswald Schnyder**, de l'Hôtel du Lac à Coppet, 1^{er} suppléant, et **Daniel Kraehenbuehl**, de l'Hôtel Helvétie à Montreux, 2^{ème} suppléant, en remplacement de M. Stefano Brunetti, Hôtel de la Paix à Lausanne, dont le mandat est terminé. Il remercie toutes ces personnes d'avoir accepté de se mettre au service de notre association.

Au chapitre des activités de l'Association, le **Président** se réfère aux pages 1 à 5 et 10 et 11 du Rapport annuel qui en offrent un condensé. Pas mal de dossiers ont été traités durant l'année 2004 et le Président énumère rapidement les organismes qui ont collaborés à nos projets, entre autres :

- **Le Conseil du tourisme** et son Président, M. Philippe Sordet, malheureusement absent en raison d'un agenda chargé,
 - **La Fédération patronale vaudoise**, représentée par Mme Hanhardt et M. Dégraz
 - **GastroVaud** par son président, M. Frédéric Haenni, qui nous fait l'amitié d'être présent
 - **La Commission vaudoise de formation professionnelle** présidée par M. Olivier Vulliamy, également présent.
 - **Le bureau romand d'hotelleriesuisse** dirigé par M. Jean-Michel Illi, vice-directeur, qu'il salue. Il adresse un merci tout particulier à **l'ensemble des collaborateurs d'hotelleriesuisse à Berne** pour le travail accompli en 2004, sous la houlette de Christian Rey, Président, et Christophe Juen, Directeur, tous deux présents.
 - **L'Office du tourisme du canton de Vaud**, les dirigeants qui nous font l'amitié d'être présents Charles-André Ramseier, directeur, secondé par François Michel, sous-directeur. Cuong Pham, comptable, qui prend grand soin des comptes de notre association, de même que toute l'équipe de collaborateurs pour leur parfaite collaboration.
 - Encore un petit mot pour **les médias** qui ont un rôle important en faisant connaître au grand public l'importance du tourisme pour la Suisse. Merci de leur soutien.
 - Le **Président** tient encore à remercier l'engagement et le soutien de ses collègues au sein du Conseil de direction (Codir) et du Comité cantonal, du secrétariat et de tous les membres d'Hôtellerie Vaudoise.
- **MESSAGE DU PRESIDENT CANTONAL**

voir texte joint au p.v. (annexe 2)

Au terme de son rapport, le **Président** informe qu'il aurait dû rendre hommage à Karlheinz Lukey, qui a consacré plus de 18 ans à l'association, au Comité cantonal et au Codir, de même qu'à la présidence de la CAF. En raison de son absence, un hommage lui sera rendu ultérieurement.

Avant de passer aux allocutions, le Président signale encore quelques dates importantes pour notre association :

- **Assemblée générale Hôtellerie vaudoise en 2006 :**
Elle se tiendra le **jeudi 18 mai 2005 à Lausanne**
- **Forum des hôteliers vaudois, le lundi 14 novembre 2005, à Chexbres**

4. Allocutions

- **M. Eric Voruz, Syndic de Morges**, souhaite la bienvenue aux participants et se dit heureux de recevoir les représentants de l'hôtellerie dans sa ville aux nombreuses facettes, qu'il considère comme la plus belle du canton. Morges, avec ses 14'000 habitants, connaît un tourisme journalier, un tourisme d'affaires, et offre de nombreuses activités culturelles, avec la fête de la tulipe emblème de la ville, avec ses théâtres et ses musées, sans oublier son célèbre festival de l'humour « Morges-sous-rire », et l'an prochain « les fêtes du Rhône ».

Elle a été la première commune à jumeler avec une ville étrangère, il y a près de 50 ans, Vertou, bourgade située en Loire-Atlantique en France. Morges est la seule ville suisse à avoir reçu le drapeau bleu étoilé du Conseil de l'Europe pour son esprit d'ouverture. Un nouveau projet de jumelage est en train de se concrétiser avec la ville de Rheinfelden, à la frontière allemande.

M. Voruz souligne que les pouvoirs publics font beaucoup pour soutenir, promouvoir le tourisme et faciliter son développement sur son territoire, en réduisant les tracasseries administratives.

Il conclut son message en souhaitant à toutes et à tous une belle journée à Morges, dite la Coquette, en espérant les revoir prochainement dans les rues de cette ville dynamique et moderne, qui sait toujours prendre le temps de vivre.

Le Président remercie M. Eric Voruz, tout particulièrement pour le vin d'honneur qui sera offert à l'apéritif, et passe la parole à Mme **Christiane Jaquet-Berger**, Vice présidente du Grand Conseil vaudois

- Mme **Jaquet-Berger** apporte les salutations du Grand Conseil, ce qu'elle avait déjà eu le plaisir de faire l'année dernière à Villars. La morosité du secteur hôtelier avait été évoquée, surtout dans les stations de montagne. Il est vrai que les inquiétudes perdurent. Particulièrement en Suisse romande où le chiffre d'affaires de la branche a diminué jusqu'à 5,9%, voire 8,2% dans les hôtels.

Elle relate même avoir lu dans la presse à la fin de l'an dernier qu'il y aurait 10'000 établissements de trop sur 30'000 situés en Suisse, propos tenus gravement par le président de Gastrosuisse, qui affirme que ce sont les hôtels à une ou à deux étoiles qui parviennent à augmenter leur chiffre d'affaires, au contraire des trois à cinq étoiles.

Pour elle, ce n'est pas vraiment étonnant dans notre pays où les craintes de l'avenir se font vives : personne n'est désormais certain que nos enfants vivront mieux que nous. Le chômage s'accroît, les places d'apprentissage sont difficiles à découvrir – même l'Etat renonce à faire des efforts et à augmenter le nombre de ses apprentis – sans parler des trop nombreuses ruptures de contrats d'apprentissage, dans la branche de l'hôtellerie aussi. Et en plus, les diminutions de subventions pour Swisstourisme qui menacent.

Alors ceux qui en ont les moyens dépensent moins et épargnent. Cela ravit les banques mais pas les commerçants ! En outre, le fossé entre très riches et pauvres se creuse, et cela juste au moment où l'Etat affirme « faire moins avec moins ». Elle aime d'ailleurs rappeler au Conseil d'Etat qu'il suit ainsi le précepte de Coluche : « Dites-nous ce dont vous avez besoin et nous vous dirons comment vous en passer ! »

Et pourtant le tourisme est une valeur sûre de notre économie : quatre milliards et demi de retombées directes et indirectes dans le canton, selon l'étude réalisée en ce début d'année. C'est énorme. On peine parfois à imaginer ce que sont ces sommes immenses : un milliard, quatre milliards, huit milliards de dettes.... Un milliard ? cela représente une rente AVS qui serait servie durant quatorze mille ans.

Ces quatre milliards et demi montrent combien il est important de ne pas laisser pointer le découragement. Notre canton subit de vives critiques, ici et ailleurs. Ce canton jouit d'atouts merveilleux : quoi qu'on dise, 95% de nos jeunes vont très bien, l'école forme les élèves et développe leur potentiel dans bien plus de domaines qu'auparavant. Notre système de santé permet de vivre mieux et plus longtemps. Et puis, comme on dit, les Suisses ont su construire un très beau pays autour de leurs hôtels. Or, il y a aussi la tradition et la culture de ce métier qui le rendent magnifique. Ce très ancien métier est fait de partage, de générosité et de chaleur humaine. Le mot latin à la base d'*hôte* et d'*hôtellerie* ne signifie-t-il pas « qui donne ou reçoit l'hospitalité, qui accueille, héberge, abrite ». Quelle merveilleuse tradition ! Elle date de l'antiquité. À cette époque, celui qui avait été accueilli ne pouvait plus être considéré comme un étranger. Ceux qui partageaient un repas établissaient avec les autres un lien indissoluble et une sainte union. Elle rappelle que la profession d'hôtelier est porteuse de tous ces symboles et c'est magnifique.

Pour terminer, Mme Jaquet-Berger cite un grand voyageur qui en connaissait un bout sur la question : Nicolas Bouvier. Il constatait que « le propre du voyageur est de ramener tout autre chose que ce qu'on allait chercher ». Elle se dit certaine que les hôteliers vaudois savent non seulement accueillir leurs hôtes mais aussi les surprendre.

Le **Président** remercie Mme Christiane Jaquet-Berger de sa présence et de son message.

Pour conclure le chapitre des allocutions, le **Président** donne la parole à **Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'Etat**, Cheffe du Département de l'économie.

- Mme **Jacqueline Maurer-Mayor** apporte avec grand plaisir les plus cordiaux messages du Conseil d'Etat. L'hôtellerie et le tourisme sont une composante essentielle du tissu économique, en particulier parce qu'ils procurent des emplois dans toutes les régions du canton, y compris dans les régions périphériques. Le secteur connaît, année après année, des hauts et des bas, et il ne se passe pas une saison sans que l'on se livre à des conjectures pour le moins contrastées sur la santé de la branche.

On évoque plusieurs facteurs lorsqu'il s'agit de trouver la cause de ces aléas. Parmi ces facteurs, les conditions cadres sont souvent mises au premier plan. Plus sans doute qu'aucun autre, le secteur de l'hôtellerie est directement influencé par des circonstances économiques et politiques qui dépendent de décisions prises ou d'événements survenus hors de nos frontières. La fameuse « mondialisation » place les activités de la branche en première ligne lorsque les répercussions se font sentir. Or, il se trouve que cette année, deux décisions importantes pour les entreprises hôtelières vont être soumises au vote des citoyens.

La première – qui sera tranchée le 5 juin – porte sur l'adhésion ou non à l'Espace Schengen. Parmi les nombreux changements que cet accord apporterait à notre pays en cas d'acceptation, elle désire se borner à traiter ici celui qui aura un impact immédiat sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme, le visa unique pour entrer dans l'Espace Schengen. Ainsi, un visa délivré par l'un des 15 Etats actuels de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Irlande et Grande-Bretagne) ainsi que la Norvège et l'Islande, extérieurs à l'Union, mais qui ont un statut d'associés, autorise de facto le touriste qui en est muni à visiter également notre pays, sans formalité supplémentaire.

Dès lors, nous pouvons aisément comprendre à quel point cet accord peut avoir un effet bénéfique pour le tourisme et l'hôtellerie. Le Protocole d'entente entré en vigueur en juin de l'an passé, et qui supprime la nécessité des visas pour les groupes de touristes chinois se rendant en Suisse, a d'ores et déjà eu une incidence très positive par la hausse significative des nuitées enregistrées au dernier trimestre. La Suisse a ainsi largement profité des visas délivrés aux hôtes chinois pour leur séjour en Europe, du fait qu'ils étaient dispensés de formalités spécifiques pour franchir notre frontière. Du même coup, ils ont intégré nos villes et sites touristiques dans leur destination.

Cet allègement considérable devrait donc apporter un souffle nouveau à notre secteur touristique et c'est dans ce sens que l'accord de Schengen doit être compris par votre branche.

Par ailleurs, dans la foulée, la population sera amenée à se prononcer le 25 septembre sur l'extension des accords bilatéraux aux 10 nouveaux membres de l'Union européenne.

Ici aussi, le tourisme, l'hôtellerie, mais aussi l'agriculture, la construction, devraient avoir à l'esprit les opportunités que cela procurerait à notre économie. En effet, la quête quasi permanente de personnel et de main d'œuvre, telle que la connaît l'hôtellerie, trouverait ainsi un élément important de réponse pour combler ses besoins. Elle se dit convaincue qu'un effort important devrait être conduit par la branche hôtelière pour valoriser les métiers du service auprès de nos jeunes. Comment se fait-il qu'en France par exemple, l'art du service soit aussi bien reconnu, alors que chez nous les jeunes s'en détournent ? Elle ne peut s'empêcher de rester songeuse face à cette situation, alors que le canton compte près de 1'000 jeunes sans solution professionnelle en fin de scolarité. Elle demande que tous se mettent ensemble pour corriger cet état de fait, en s'attelant à une promotion du métier, plutôt des métiers de l'hôtellerie. C'est précisément sur la variété des activités qu'il faut tabler pour rendre attractif le secteur de l'hôtellerie et de la restauration auprès des jeunes et assurer ainsi une partie de la relève indispensable à tout secteur économique aussi important.

Car – en conclusion – il en va dans ce domaine comme dans tous les autres : que seul le maintien d'une relation en bonne intelligence avec ses partenaires, comme le fait Hôtellerie Vaudoise, permettra à l'Etat et l'économie de marcher main dans la main pour le bien de tous. Elle le rappelle régulièrement à son département, qui a pour seule mission de soutenir les acteurs économiques qui créent la richesse et l'emploi du canton.

Le Président remercie **Mme Jacqueline Maurer-Mayor** de son exposé et de son soutien.

En conclusion de l'assemblée générale publique, le **Président** passe la parole à Mme Anne Cornu, avocate spécialisée en droit européen, cheffe adjointe de la section du droit communautaire sur le thème « Les accords de Schengen »

Mme Cornu explique en des termes précis et concrets les avantages à accepter d'adhérer aux accords de Schengen, spécialement pour le tourisme.

Le Président clôt l'assemblée à 12h15. Tout le monde est invité à partager l'apéritif et le vin d'honneur offert par la commune de Morges sur le Quai Lochmann et sur la Galère Liberté. Le repas sera servi dans le restaurant du Casino.

Lausanne, le 28 juin 2005

Hôtellerie vaudoise

Association cantonale vaudoise des hôteliers



Gisèle Merminod
Secrétaire générale

Annexes :

p.v. de l'assemblée des délégués + annexes 1

2. Message du Président cantonal à l'Assemblée publique